



A.F.T. Namur-Luxembourg  
Chaussée de Marche, 935 C  
5100 WIERDE  
Tél. : 081/55.41.80 - 81  
E-mail : [info@aft-rnl.be](mailto:info@aft-rnl.be)  
BNP : BE70 0016 8303 9825  
N° entreprise : 0445.174.2737

Wierde, le 12 février 2024

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DE L'ASBL  
"AFT REGION NAMUR-LUXEMBOURG"  
QUI S'EST TENUE A JEMELLE LE 10.02.2024**

Le comité régional est représenté par :

Mesdames Sophie Caverenne, Nathalie Hanin, Anne-Sophie Poncelet, Messieurs Raphaël Delvaux, Daniel Henrotin, Thierry Marot et Claude Philippart  
Absente excusé :

**1. Vérification des pouvoirs des délégués**

Les clubs suivants sont présents :

Tennis de la Citadelle, RTC Arlon, RTC Bouillon, RTC Amée, RTC Virton, RTC Marche, Bayard TC Dinantais, TC Waltzing, TC Géronsart, TC Malonne, TC Libramont, TC Saint Mard, CT La Roche, Barvaux TC, TC Saint Hubert, TC Haillot, TC Manhay, TC Lavacherie, TC Temploux, TC Jemelle, TC Houffalize, TC Martelange, TC Les Alloux et TC Les Lorrains

Le club suivant est représenté :

Tennis Padel Mettet

Soit 142 voix sur 377 (37,6 %) pour 25 clubs présents ou représentés sur 85 (29,4 %).

**2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 11/02/2023 et de l'assemblée générale extraordinaire du 16/03/2023**

Les procès-verbaux sont approuvés.

**3. Allocution du Président**

Cher(e)s ami(e)s,

Bienvenue à notre traditionnelle assemblée régionale statutaire de la mi-février.

Au nom du comité, je remercie le club de Jemelle de nous accueillir chaque année. Sa situation centrale, ses infrastructures et la qualité de son accueil font l'unanimité.

Cette assemblée est l'occasion tout d'abord de vous revoir, de faire le bilan de la saison écoulée, mais aussi d'attirer votre attention sur les nouveautés et évolutions 2024.

La saison 2023 est l'année de confirmation du bon bulletin de santé de nos deux provinces.

Nous maintenons le cap de 2022 au niveau de nos affiliations (je devrais plutôt dire de vos affiliations) en étant la seule des 4 régions francophones à présenter une progression, certes très légère (0,10 %), mais bien réelle.

Je précise que ce résultat ne prend pas en considération ni les affiliations « école », ni les joueurs de padel.

C'est donc avec une certaine fierté que nous terminons la saison 2023 avec 14.248 affiliés.

Ce résultat est le fruit de votre dynamisme et de votre engagement au sein de vos clubs.

Sur le plan sportif, nous avons également plusieurs sujets de satisfaction.

Au niveau des interclubs, cela se chiffre par une augmentation de 5 % du nombre d'équipes.

Les résultats sportifs de nos affiliés ne sont pas en reste.

Au niveau international, Emilien Demanet, après une longue période inactive pour cause de blessure, a repris son bâton de pèlerin et a performé au niveau du circuit ITF, ce qui lui a permis de prendre ses 1<sup>ers</sup> points au classement mondial pour être aujourd'hui 915<sup>ème</sup> joueur mondial. Nous lui souhaitons de poursuivre dans cette voie.

Plus modestement, au niveau national, je souhaiterais mettre en évidence les titres de nos seniors : Mesdames Baijot (Dames 40) et Vandegucht (Dames 35) et Eric Bourguet (Messieurs 60).

Toujours au niveau national, en interclubs, les titres nationaux de Marche et de La Cloisière en Dames 25 viennent compléter le palmarès.

Un grand bravo également à toutes celles et ceux qui ont porté les couleurs de notre région sur les plus hautes marches des podiums lors des différentes épreuves francophones.

En 2023, notre région a organisé le tour final du critérium national ; je voudrais remercier chaleureusement le RTC Marche qui a mis ses installations à disposition de cette organisation, à la plus grande satisfaction de tous les participants.

Je terminerai cette allocution par deux souhaits pour la nouvelle saison :

- L'organisation d'un plus grand nombre de tournois hivernaux dans les clubs namurois
- Une qualité d'organisation la meilleure possible lors de nos tournois : respect des règles (notamment concernant les faux scores) et une gestion raisonnable en terme de nombres de catégories proposées et du nombre d'inscrits acceptés par rapport avec la capacité d'accueil de base des clubs.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une excellente saison 2024.

Thierry Marot  
Président

#### **4. Rapport du Secrétaire régional**

Le comité régional s'est réuni à différentes reprises au cours de l'année (6 réunions) et a examiné les différents aspects de la vie tennistique de la région avec attention, bienveillance et sérieux.

Suite aux élections lors de l'Assemblée générale de février 2023, le comité a été quelque peu remanié ; il se compose désormais de 4 hommes et 3 dames, nous avons accueilli 2 nouveaux membres, Claude Philippart qui occupe la fonction de trésorier et Raphaël Delvaux du RTC Arlon. Le comité est épaulé par le secrétariat régional, Frédérique et Paul-Patrick. Un tout grand merci à eux deux pour leur professionnalisme.

Globalement notre région se porte assez bien, 85 clubs (petits, moyens et grands), le nombre d'affiliés est en légère hausse et le succès des tournois témoigne d'un réel dynamisme de notre sport, de notre région et de nos clubs.

D'un point de vue sportif, l'année 2023 a connu plusieurs événements et changements importants.

Plusieurs initiatives ont vu le jour afin de dynamiser la pratique du tennis dans notre région. Je cite pêle-mêle : le girls' day à La Bruyère qui a rencontré un franc succès, les rassemblements de jeunes élites à Spy, Ciney et Arlon, les championnats jeunes organisés à La Bruyère pendant les vacances d'automne, les tournois intimes de doubles dans plusieurs clubs ...

Le nombre d'inscriptions aux interclubs s'est bien maintenu et témoigne d'un réel engouement pour ces compétitions en équipes ; on remarque une belle progression du nombre d'équipes en Messieurs, Dames et Dames 25. La proportion d'équipes Messieurs 6 joueurs a encore fondu (6%) et la question du maintien ou pas de cette formule n'est pas réglée, il est difficile d'obtenir un consensus sur le sujet.

Le nombre d'amendes a fortement diminué grâce à, d'une part, une révision du système (ex. responsable interclubs à cocher, diminution de certaines amendes, ...) et, d'autre part, une meilleure gestion des clubs.

Le top trois des amendes : 1. minimum des points non respecté 2. forfaits d'une journée 3. équipe incomplète. Beaucoup d'équipes ont également dépassé le maximum des points de la division. Même s'il n'y a plus d'amende financière pour cette erreur, elle entraîne malgré tout le forfait. Nous vous invitons à attirer l'attention de vos capitaines.

Malgré une météo très maussade au début du mois d'août, les inscriptions aux tournois ont connu un franc succès. Cela a généré pas mal de soucis informatiques lors des inscriptions, particulièrement pour les tournois d'hiver, vu le manque d'infrastructures couvertes. De nouvelles mesures ont été récemment mises en place pour pallier ces défaillances.

La région Namur-Luxembourg était aux manettes cette année de l'organisation du tour final national du critérium de simples ; l'événement s'est déroulé à Marche fin septembre-début octobre et a demandé beaucoup d'énergie pour l'organiser, tant au niveau du comité (recherche d'arbitres, welcome pack, invitations, livret...) que du club de Marche (organisation des repas, intendance, terrains) et du comité du critérium, représenté par Geneviève Maka. Ce fut une très belle édition à tous points de vue : qualité des rencontres, organisation impeccable. Bravo à toutes et tous pour votre implication.

L'année 2024 voit apparaître quelques nouveautés sportives avec un resserrement du nombre de catégories en interclubs et tournois : Messieurs 35/50/60 (+65 en interclubs) et Dames 25/40/55.

Le prix des inscriptions aux tournois a été aussi revu afin de rencontrer les demandes de certains clubs. Pour les tournois d'hiver, le tarif est libre ; pour les tournois d'été, les tarifs sont les suivants : maximum 15 € en simple, maximum 20 € par équipe en doubles, maximum 10 € pour les jeunes.

Enfin quelques mots sur l'homologation : la commission d'arbitrage a rencontré quelques difficultés lors de visites de clubs. Afin d'y remédier, il a été décidé de doter les responsables de l'homologation d'un matériel adéquat et de mettre en place de nouvelles normes. Les frais de la 1<sup>ère</sup> visite de la commission d'homologation sont toujours à charge de l'AFT, mais les visites suivantes éventuelles seront à charge du club (forfait).

Comme vous pouvez le constater, les raisons de se réjouir sont nombreuses, mais il faut rester vigilant, faire face aux difficultés qui se présentent et faire preuve de créativité pour trouver des solutions.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une excellente année tennistique.

Daniel Henrotin

## **5. Rapport du Trésorier**

Au niveau des comptes :

L'année 2023 se clôture par un bénéfice de 1.595,35 EUR.

Le résultat est très positif, en effet le budget 2023 prévoyait un déficit de plus de 26.000 EUR !

En effet, lors de la confection du budget, nous ne tenons pas compte des amendes (10.200 EUR pour 2023).

De plus, et grâce en grande partie au travail de mes collègues du comité, nous avons réussi à équilibrer le budget de l'organisation du critérium national à Marche alors que le budget pour celui-ci prévoyait une perte d'environ 11.000 EUR !

En outre, le fait que nos tournois tournent à plein régime, les redevances ont augmenté de façon significative (+ 6.494 EUR).

Au niveau du budget :

Le budget 2024 présente un déficit de 6.952,42 EUR pour un déficit de 26.105 EUR pour 2023 et 12.510 EUR pour 2022.

L'objectif à court terme est de présenter un budget à l'équilibre sans espérer recevoir des amendes !

En effet, vu les différents efforts de notre région envers les clubs avec une diminution des montants des amendes, ces « recettes » ont diminué de façon significative entre 2022 et 2023 (- 7.889 EUR).

Vous remarquerez donc 2 nouvelles recettes pour l'année 2024 par rapport à 2023 :

- Placement de notre trésorerie dans un dépôt à terme, nous espérons environ 2.000 EUR
- Sponsors : nous souhaitons récolter de l'argent via des partenaires et cet argent sera principalement dédié à la commission sportive, 5.000 EUR espérés.

Au niveau des charges : le principal changement est justement l'affectation de 3.000 EUR à cette commission afin de préparer l'AFT Cup à Mons qui bénéficie d'un réel succès !

Claude Philippart

## **6. Rapport des vérificateurs aux comptes**

Mesdames, Messieurs,

Nous, Jean-François Rigaux et Vincent Renaux avons été reçus par le trésorier, Claude Philippart, et procédé, en date du 8 janvier 2024, à la vérification des comptes de l'a.s.b.l. « AFT Namur-Luxembourg » pour l'exercice 2023.

Ce contrôle nous a été confié lors de l'Assemblée générale de février 2023.

Une vérification par sondage a révélé la conformité avec les pièces comptables. Les dépenses et recettes sont appuyées par les pièces justificatives probantes et les soldes des extraits de compte en banque ont été visés et sont conformes aux montants repris dans les comptes.

Le résultat de l'année 2023 correspond à un bénéfice de 1.595,35 EUR.

Jean-François Rigaux  
Vincent Renaux

### **7. Approbation des comptes, décharge aux administrateurs et vérificateurs**

Après avoir entendu le rapport des vérificateurs aux comptes, l'Assemblée approuve les comptes présentés et donne décharge aux administrateurs et vérificateurs pour la gestion de l'exercice 2023.

### **8. Approbation du budget**

L'assemblée approuve également, à l'unanimité, le budget 2024.

### **9. Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2024**

Jean-François Rigaux (TC Libramont) et Vincent Renaux (TC Temploux) sont reconduits dans leurs fonctions.

### **10. Rapport des commissions d'arbitrage et sportive**

#### **Arbitrage**

En 2024 : mêmes normes d'application qu'en 2023

- Pas d'obligation pour les catégories 'Jeunes' et 'Adultes' (sauf  $\frac{1}{2}$  finales du Belgian Circuit et Belgian Junior Circuit)
- Tarification : rappel

|              | Dames I, Messieurs I et Messieurs 35 I | Autres catégories |
|--------------|--|-------------------|
| Matches - 1H | 20 €                                   | 15 €              |
| Matches + 1H | 25 €                                   | 20 €              |

- Belgian Circuit : arbitres recherchés par la commission si :
    - Clubs contactent la commission +/- 2 semaines avant
- NB : si pas d'arbitre, pas d'amende
- Horaires en direct clubs/arbitres

#### **Agréation des infrastructures sportives - nouveauté**

- Cas n° 1 : travaux avec intervention d'Infrasports --> obligation d'agréation des travaux
- Cas n° 2 : travaux sans intervention d'Infrasports --> vivement conseillé de procéder à une agréation

1<sup>ère</sup> visite de la commission d'arbitrage gratuite

2<sup>ème</sup> visite et suivantes : paiement forfaitaire de 150 EUR (1 terrain) + 75 EUR/terrain supplémentaire

#### **Sportif**

Actions sportives sur 2 axes

En préparation à l'AFT Cup de novembre

|             | RASSEMBLEMENTS                                       | - 8 ANS              |
|-------------|--|----------------------|
| Age         | 9 à 12 ans   | 7 à 8 ans            |
| Niveau      | les meilleurs/catégorie                              | compétiteurs         |
| Calendrier  | 1 fois par mois                                      | +/- 1 fois par mois  |
| Information | courriel aux joueurs<br>courrier aux clubs pour info | courriel aux joueurs |

#### **Règlements sportifs - Nouveautés 2024**

##### **A. Catégories d'âge en tournois**

Réduction de 38 à 26 catégories

Dames : + 25, + 40, + 55

Messieurs : + 35, + 50, + 60

+ M65 en interclubs AFT

+ M70 en interclubs national



En Dames 40 et 55 et en Messieurs 50 et 60 --> 3<sup>ème</sup> set = super tie-break

## B. Interclubs

- 1) Formule de doubles : homogénéisation AFT + support informatique
- 2) Phases finales :
  - Nationales pour les divisions nationales
  - AFT pour les divisions 'Ligue' et régionales



Rencontre à 3 points en AFT

Rencontre à 2 points en national

Victoire dans un match de simples ou de doubles = 1 point

| National + AFT          |                     |   | Uniquement AFT       |                     |
|-------------------------|---------------------|---|----------------------|---------------------|
| <b>Rencontre gagnée</b> | victoire = 2 points | + | <b>Bonus doubles</b> | victoire = 1 point  |
|                         | défaite = 0 point   |   |                      | défaite = 0 point   |
|                         | égalité = 1 point   |   |                      | égalité = 0,5 point |

=

**Résultat final d'une rencontre**

NB : 2 règlements interclubs cfr site AFT

## Amendes

Suppression de certaines doubles sanctions

Ex. : trop de points --> forfait, mais suppression de l'amende

Modification de l'amende pour trop peu de points : maximum 250 EUR

- 1<sup>ère</sup> infraction : amende de 25 EUR
- 2<sup>ème</sup> infraction : amende de 50 EUR
- 3<sup>ème</sup> infraction : amende de 75 EUR
- 4<sup>ème</sup> infraction : amende de 100 EUR
- 5<sup>ème</sup> infraction et suivantes : pas d'amende

## C. Tournois

1. Ouverture des inscriptions : étalement sur 2 jours pour remédier aux problèmes informatiques
2. Désinscription :
  - Par les joueurs : jusqu'au lundi 20 h, la veille de la clôture
  - Par le juge-arbitre : si accord, jusqu'au mardi 20 h
3. Clôture des inscriptions : mardi 20 h (au lieu de 24 h)
4. Prix des inscriptions
  - Hiver : libre
  - Été : majoration (à répartir sur 1 ou 2 tours)

|        |                                 |
|--------|---------------------------------|
| Simple | 15 EUR par joueur par catégorie |
| Double | 10 EUR par joueur par catégorie |
| Jeunes | 10 EUR par joueur par catégorie |

## D. Critérium

Un classement annuel, mais 2 remises des prix :

- 1 axée sur l'hiver uniquement pour les Dames et Messieurs
- 1 axée sur toute la saison

+ les 2 classements/clubs

Organigramme régional

- 85 clubs
- Comité régional : 7 membres élus par les clubs
- Secrétariat : Frédérique Lambotte et Paul-Patrick Brabant
- Commission d'arbitrage : 7 membres
  - Responsable : Laura Biston
  - Membres : Mélanie Mouillard, Angélique Jadot, Nicolas Bartkowiak, Alexandre Derzelle, Jean-François Kessler, Frédéric Van Luchene, François Dosda
- Commission sportive : 7 membres
  - Responsable : Sophie Caverenne
  - Membres : Nathalie Hanin, Raphaël Delvaux, Benjamin Collin, Thomas Sensée, Jouan Noirhomme, Guillaume Rivez

Représentation à l'AFT

- Au conseil d'administration : Pierre Crevits, président + Anne-Sophie Poncelet + Thierry Marot + Pierre Delahaye
- Au comité directeur : Pierre Crevits + Thierry Marot
- Département R.C.C. : Paul-Patrick Brabant + Karim Pont + Thierry Marot
- Département finances : Etienne Poncelet
- Département promotion : Anne-Sophie Poncelet + Nathalie Hanin + Karim Pont + Paul-Patrick Brabant
- Département arbitrage : Laura Biston + Frédéric Van Luchene
- Staff sportif, rassemblement et détection : Guillaume Rivez + Thomas Sensée

## 11. Divers

Néant.

## 12. Interpellations

Même si aucune interpellation n'a été envoyée, le président demande aux responsables des clubs s'ils ont d'éventuelles remarques à formuler, questions à poser :

- Concernant les finances de la région, 2, 3 idées sont proposées afin d'augmenter les recettes, alléger certains coûts : revoir le montant de la redevance tournois, rechercher des subsides régionaux de fonctionnement
- Au sujet des interclubs Messieurs 60, pourquoi avoir déplacé le jour des rencontres du mardi (en journée) au samedi (après-midi) en même temps que les Dames ? Le président signale que les Messieurs 60 sont de plus en plus nombreux à être toujours actifs dans le monde du travail sans pouvoir se libérer en journée pour aller jouer en interclubs. La plage horaire la moins chargée a été choisie (samedi après-midi). Le responsable du club émet la suggestion suivante : proposer un sondage aux joueurs concernés pour voir s'ils sont d'accord ou pas de jouer le weekend, demander l'avis des clubs pour les changements de règlements régionaux.
- Inscriptions en tournois : certains responsables de club incitent les joueuses à s'inscrire en tournoi en élargissant le nombre de places en Dames, quitte à les diminuer par après s'il n'y a pas beaucoup d'inscriptions. Ils proposent également, comme cadeau pour la remise des prix, des bons à valoir pour une inscription en tournoi.  
Certains problèmes informatiques ont été constatés : l'encodage des disponibilités ne reflète pas toujours les disponibilités encodées par les joueurs.
- Un nouveau calcul de classement de doubles va-t-il être mis en place ? C'est, en tout cas, la volonté des 2 ligues.
- Dans quel cadre des modules de formation des moniteurs sont-ils proposés par Michaël Dermience ? Le président se renseigne à ce sujet.
- Organisation de tournois : un 2<sup>ème</sup> tournoi proposé par un club en dehors de la période de rentrée officielle des documents pourrait-il être accepté ? La région est favorable à examiner ces demandes. Elle incite d'ailleurs toutes les initiatives d'organisation de tournois surtout en hiver.  
Est-il possible de proposer un tournoi sur une période plus courte ? C'est possible.
- Agréation des terrains : n'est-il pas obligatoire de faire homologuer tous les terrains de tennis ? Que se passerait-il si un joueur se blesse sur un terrain qui n'a pas été agréé ?

La séance est levée à 11h55.

Thierry Marot,  
Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Thierry Marot', with a large, sweeping flourish underneath.